

CONTACTS

Banque Populaire
votre agence

Cerfrance Terre d'Allier
04 70 07 23 93

Chambre d'agriculture de l'Allier
04 70 48 42 42
sjafe@allier.chambagri.fr

Crédit Agricole
votre agence

Crédit Mutuel
Mélanie Barage Le Flèche :
06 77 41 43 72
melanie.baragelefleche@
creditmutuel.fr

DDETSPP
04 70 48 35 00
ddetpp@allier.gouv.fr

DDT
04 70 48 79 24
ddt-seadr@allier.gouv.fr

FNSEA 03
04 70 44 49 48
fnsea03@orange.fr

Jeunes Agriculteurs 03
04 70 48 22 85
ja03@jeunesagriculteurs-aura.fr

GDS
04 70 35 14 30
gds03@reseaugds.com

Vétérinaires-GTV
gtv.allier@gmail.com

Experts Fonciers et Agricoles
06 45 13 49 07

MSA
04 71 64 66 46

Pôle Emploi
Tel. 3949 (n° unique)
www.pole-emploi.fr

Propriété Privée Rurale
sdpr.allier@orange.fr

Service de remplacement Allier
04 70 48 42 55
allier@servicederemplacement.fr
Président : Christophe Chatet

Solidarité Paysans
04 73 14 36 10
auvergne@solidaritepaysans.org

VIVEA
04 37 65 14 05
06 77 15 55 95
contactsudest@vivea.fr
f.pradel@vivea.fr

N'hésitez pas

Vous ou l'un de vos proches est en situation de difficulté.

Il y a forcément quelqu'un que vous connaissez, quelqu'un en qui vous avez **CONFIANCE** !

Dans le département de l'Allier, tous les partenaires du monde agricole ont décidé chacun avec leurs compétences de ne laisser personne seul face à ses difficultés.

Notre réseau a vu le jour grâce au soutien du Conseil départemental de l'Allier.

Il est constitué de la Chambre d'agriculture de l'Allier, du Conseil départemental de l'Allier, de la MSA, la DDT, la DDETSPP, la Banque Populaire, Cerfrance Terre d'Allier, les coopératives, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, la FNSEA 03, JA 03, le GDS, les Vétérinaires-GTV, les experts agricoles, Pôle Emploi, la Propriété Privée Rurale, Service de remplacement Allier, Solidarité Paysans, le Syndicat des négociants et Vivéa.

Nous nous engageons à être disponibles pour vous rencontrer en toute confidentialité et à vous accompagner pour chercher une solution et la mettre en place.



Des solutions existent pour rebondir !



Dans l'Allier, un réseau de partenaires est à vos côtés pour vous accompagner !

JE VOUDRAIS ÊTRE À JOUR DANS MES PAPIERS

• Besoin d'être soulagé pour gérer ses papiers et l'administratif

- Un appui personnalisé pour trier et classer les papiers est possible, je contacte **le Cerfrance, Solidarité Paysans ou la Chambre d'agriculture** pour participer à des formations.
- Coup de pouce connexion : temps de formation de base à l'outil informatique (35h au total), accessible quelque soit votre niveau, je contacte la **Chambre d'agriculture**.
- Prise en main de l'ordinateur avec la **Chambre d'agriculture**.

JE VOUDRAIS NÉGOCIER CERTAINES DETTES

• Je garde le contact avec mes fournisseurs et créanciers

- Un appui pour négocier à l'amiable mes dettes : je contacte la **Chambre d'agriculture, mon comptable, le Cerfrance, Solidarité Paysans, ma banque ou mon propriétaire foncier...**
- Pour les cotisations sociales (échancier, demande de délai, ...) : je contacte **la MSA**.
- Pour des arriérés avec ma coopérative : je contacte le **comptable de la coopérative** (certaines coop ont des partenariats avec les banques pour demander et obtenir des crédits) **ou ma banque directement (prêt appro)**.
- Une procédure me semble indispensable : **je fais le point avec mon comptable, la Chambre d'agriculture, Solidarité Paysans**.

JE M'INTERROGE SUR LA RENTABILITÉ DE MA PRODUCTION

• Conseils techniques, informations sanitaires, réglementaires, juridiques

Je contacte la **Chambre d'agriculture, le Cerfrance, Solidarité Paysans, le GDS, la DDT, la DDCCSP, mon vétérinaire, le technicien de ma coop.**

• Analyse globale de mon exploitation

Je contacte la **Chambre d'agriculture, le Cerfrance, Solidarité Paysans**.

• Accès aux droits (prime d'activité, RSA, CMU...)

Je contacte **la MSA**.



JE VOUDRAIS PLUS D'ÉNERGIE

• J'ai besoin de prendre du recul

- Le **dispositif Répit** finance du temps de travail pour « souffler » : je contacte **le service social de la MSA**.
- Une allocation de remplacement existe dans certains cas (paternité, maternité, maladie, décès, répit). Je contacte **la MSA, le service de remplacement**.

• J'ai besoin de reprendre confiance en moi

Je contacte **le service social de la MSA pour trouver un lieu d'écoute ou d'échanges**.

• Ma santé me préoccupe

La MSA m'accompagne par le biais de ses services médicaux et sociaux et par ses actions collectives : je contacte **la MSA**.

JE M'INTERROGE SUR MES PROJETS

Je prends le temps de ... :

- Discuter de ma situation, de mes difficultés. Je contacte **le service social de la MSA, Solidarité Paysans**.
- Clarifier mon projet professionnel, interroger en profondeur le fonctionnement de mon exploitation. Je contacte la **Chambre d'agriculture ou le Cerfrance**.
- Clarifier mon changement de situation, y voir plus clair sur mes droits sociaux et mes cotisations. Je contacte **la MSA**.
- Envisager un projet de reconversion : bilan de compétences, formation à la reconversion et recherche d'emploi. Je contacte **Vivéa, Pôle Emploi**.
- Concrétiser ma reconversion via des financements comme l'Allocation Reconversion Professionnelle. Je contacte la **Chambre d'agriculture**.

JE SOUHAITE ARRÊTER LE MÉTIER D'EXPLOITANT

Je me reconvertis, je peux bénéficier sous conditions :

- De financements spécifiques pour me former à un nouveau métier avec un montant pouvant aller jusqu'à 2 500 € par personne. **Je contacte VIVEA**.
- De l'Aide à la Reconversion Professionnelle (ARP) qui apporte une allocation au départ de 3 100 € par actif et une aide au déménagement de 1 550 €. **Je contacte la DDT ou la Chambre d'agriculture**.
- D'une formation professionnelle rémunérée si je m'inscris en tant que demandeur d'emploi. **Je contacte Pôle Emploi**.

Je prends ma retraite

- Pour bien la préparer. **Je contacte le Point Accueil Transmission à la Chambre d'agriculture**.
- Pour évaluer mes droits. **Je contacte la MSA**.
- Pour trouver un repreneur. **Je contacte la Chambre d'agriculture (Répertoire Départ Installation)**.

Je suis seul face à mes difficultés, j'ai besoin d'en parler et d'être soutenu

- Permanence sociale téléphonique de la MSA tous les matins
04 71 64 46 64 : écoute, information et orientation.
- Agri écoute : service d'écoute en ligne 24h/24
09 69 39 29 19 permet des temps d'échange, d'écoute et de soutien par un professionnel dans les situations difficiles.
- Solidarité Paysans 04 73 14 36 10 : écoute, informations, accompagnement.

